

Choses du public et choses du politique. Pour une anthropologie des inouïs

Dominique Boullier

► **To cite this version:**

Dominique Boullier. Choses du public et choses du politique. Pour une anthropologie des inouïs. Carrel Marion, Ion Jacques, Neveu Catherine. Les intermittences de la démocratie. Formes d'action et visibilité citoyenne dans la ville, L'Harmattan, pp.1-14, 2009. hal-01038008

HAL Id: hal-01038008

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01038008>

Submitted on 23 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Choses du public et choses du politique. Pour une anthropologie des inouïs

Dominique Boullier

Sciences Po Paris

Référence :

BOULLIER, Dominique.- « Choses du public et choses du politique. Pour une anthropologie des inouïs » in M. CARREL, C. NEVEU et J. ION (eds.) **Les intermittences de la démocratie. Formes d'action et visibilité citoyenne dans la ville**, Paris, L'Harmattan, 2009.

La démocratie est un régime politique intéressant si et seulement si elle reste capable de remettre en question régulièrement ses propres procédures mais aussi les frontières qui qualifient les êtres participant à ces procédures (Walzer, 1997). Comment faire pour qu'elle reste ouverte aux membres qui ne possèdent aucun des critères traditionnels de représentation : le sang, le savoir ou l'argent, et contrer ses tendances naturelles à l'oligarchie (Rancière, 2005) ? (). Les demandes de démocratie participative, aussi vagues soient-elles, sont avant tout une façon de relancer la prise en compte d'êtres invisibles ou inouïs, ceux qu'on n'entend pas, parce qu'ils ne parlent pas via les médias reconnus dans un système politique donné. La question de la frontière entre les êtres pris en compte (Latour, 1999) et les autres, entre un intérieur de ce qui peut prétendre à la composition du social et ce qui en constitue l'extérieur, se pose dans toutes les sociétés. Chaque collectif, chaque groupe ou même chaque culture, définit ces frontières. Le modernisme n'a pu se construire qu'en mettant en place une modalité de rejet massif de grandes quantités d'êtres dans le non-social défini comme nature. Descola (2005) montre bien que l'ontologie naturaliste est historiquement la seule à instituer une exclusion aussi massive vis-à-vis de la participation au collectif : tous les êtres classés dans la nature ne peuvent accéder à la parole contrairement à l'animisme, au totémisme ou à l'analogisme. Seuls les scientifiques sont les porte-parole reconnus de ces êtres via des appareillages et des méthodes qui prétendent les disqualifier de toute participation politique. Mais comme on le voit avec toutes les inquiétudes écologiques, ces êtres invisibles réduits au truchement des scientifiques se font de plus en plus présents : cyclones ou épidémies sont par exemple des modes d'émergence d'êtres qu'on pensait pouvoir maîtriser et réduire au silence.

En réalité l'ontologie naturaliste étend largement cette tendance spontanée à attribuer un statut de nature à tous les êtres que l'on veut disqualifier de toute participation à la communauté politique. Les non-occidentaux ont été qualifiés de sauvages et renvoyés à une supposée proximité avec les primates : seuls les missionnaires puis les anthropologues jouaient le rôle de porte-parole. Les enfants ont été séparés des adultes pour être considérés comme des êtres qui ne parlent pas (in-fans) : ce sont leurs parents qui peuvent parler pour eux, à travers ce que l'on peut appeler une curatelle (Gagnepain, 1994 ; Quentel, 1995). Les femmes ont été très longtemps assimilées à un statut naturel, comme si leur attachement à leur corps était trop présent pour leur permettre de s'abstraire de cette condition naturelle : ce sont les hommes qui ont parlé pour elles et continuent souvent de le faire, malgré l'attribution très récente du droit de vote et toutes les exigences de parité.

La procédure est la même pour les pauvres, toujours définis par leurs manques, notamment manque de culture opposé à leur attachement abusif à la nature, au corps, à la terre : les avant-gardes étaient finalement nécessaires pour parler pour ces pauvres et leur faire comprendre leur rôle historique... malgré eux !

Plus largement, dès l'apparition de la sociologie, les foules ont été disqualifiées comme des phénomènes de perte des normes sociales avec une domination des instincts naturels,

grégaire : pour domestiquer ces troupeaux, les leaders ou les « bons pasteurs » sont nécessaires pour parler à la place de ces êtres naturalisés, modèle récurrent de gouvernement opposé à la démocratie.

La prétention de la démocratie participative consiste à remettre en cause cette tendance à la naturalisation de certains êtres qui se retrouvent ainsi interdits de parole, et surtout in-ouïs. L'accès barré au statut de membre du collectif politique doit pouvoir être déstabilisé si la démocratie participative veut prétendre relancer le pari démocratique. Cette intention n'est cependant pas aussi simple à réaliser, car il est fréquent que cette parole émergente des inouïs se transforme en bruit, qu'elle y soit noyée et non entendue encore une fois. Nous souhaitons contribuer à l'inventaire des médiations et des formats qui permettraient de faire émerger cette parole des inouïs. En cela, nous chercherons à éviter deux écueils qui fonctionnent comme deux alchimies, c'est-à-dire qui nous entraînent aisément vers la prise en compte d'éléments purs :

- Le modèle républicain (particulièrement français) qui ne prend en compte que des citoyens, sur la base d'un pari volontariste, et qui prétend couper les êtres candidats à la parole de leurs attachements à la glèbe pour en faire des êtres politiquement purs ;
- Le modèle pragmatique (plutôt américain) qui parie sur l'assomption des « issues » et d'un public, pour faire de pures questions politiques à partir des imbroglios d'où part souvent la demande de parole.

C'est pourquoi nous nous appuyons sur deux cas extrêmes pour tenter de préciser les « conditions de félicité » nécessaires à l'écoute des inouïs. Il s'agit de deux exemples de participation d'un public à une procédure plus ou moins formalisée sur une question qui le concerne : une bataille de riverains contre un tracé de route puis de ligne TGV à travers un bois près de Rennes ¹ ; un débat public national piloté par la commission nationale du débat public et qui portait sur les déchets radioactifs. La différence est très forte entre les deux types de problèmes et de format de débat puisque l'un est apparemment très local avec une solution identifiable et l'autre est au moins national sinon mondial et sans solution satisfaisante. Précisons que dans les deux cas, j'étais personnellement engagé, au-delà de mon statut de chercheur puisque dans le premier cas, en 1995 puis en 1997, j'étais un riverain parmi ceux qui ont été à l'initiative de la mobilisation et dans le second, en 2005, j'avais été nommé membre de la commission particulière du débat public ².

Les attributs des « issues » changent quelque chose

Le passage des questions ou des problèmes vers un statut « public » se fait plus ou moins facilement selon leurs attributs, leurs qualités propres. C'est-à-dire que certains de leurs traits aident à effectuer le travail de composition du monde commun. Trois attributs me paraissent faire la différence et on peut les retrouver dans les deux cas :

La matérialité de la question constitue une ressource puissante pour faire se réunir des personnes, pour rendre visible la question, pour faire des essais de composition « en réalité ». Ainsi, quand on parle d'un bois, peuplé de chevreuils, d'une ligne TGV, de maisons qui sont à 10 mètres de la petite ligne existante, de tracés sur des cartes, etc., il est aisé de faire comme si l'on pouvait avoir prise sur ces entités. Il est sans doute plus complexe que cela de faire le travail de composition en réalité mais on pense qu'il est possible sans trop de difficultés de faire circuler l'image de ces entités qui peuplent ce débat. Leur caractère technique n'est pas un obstacle, ce serait leur abstraction qui en serait un. Quand le débat porte sur un problème

¹ Cette histoire a été racontée en détail dans Boullier, 2001.

² Ce n'est pas le lieu de débattre ici des avantages et des limites d'une telle position dans un débat.

de droit en général, ou une grille de calcul d'indices prenant en compte des dizaines de critères, ou de substances que personne ne peut voir sans le secours de grands équipements, les « choses » circulent moins aisément et ont « naturellement » tendance à rester entre les mains des spécialistes.

Ce pourrait être le cas de la question des déchets nucléaires, qui comporte aussi de nombreuses zones invisibles, telles que la radioactivité et ses effets sur la santé par exemple. Mais le débat peut quand même avoir prise (Chateauraynaud, 1999 ; Norman, 1999) sur des matérialités que sont les colis de déchets, les transports, le laboratoire d'essai, les essais dans de l'argile sous un territoire habité, etc..

Toute la question sera alors de prendre appui sur ces éléments apparemment plus matériels pour faire circuler la discussion et entamer le travail nécessaire pour rendre visibles d'autres entités beaucoup plus abstraites. La question devrait sans doute être posée en termes de tangibles et d'intangibles : la nature des prises permises pour le débat n'est pas de la même nature et toute la capacité à construire un monde commun dépend de la qualité de ces prises sur le monde. On s'apercevra au bout d'un moment que dans tous les cas, il sera nécessaire de mobiliser des discours d'experts, qui ont d'autres prises sur ce monde et sur la question et que la qualité de leurs propres restitutions sera décisive pour faire accepter les entités invisibles dans le débat. Les « issues » qui portent sur des questions inouïes ou invisibles sont certainement plus difficiles à traiter mais tout est alors une question d'invention de médiations pour redonner des prises sur ces questions et sur ces enjeux.

La question posée dans les deux cas n'est pas politique. Cette affirmation peut paraître surprenante, pourtant elle est présente dans tous les discours des « hommes politiques ». Dans le cas du tracé TGV, ce sont des enjeux trop petits, trop locaux, et la mobilisation est trop particulière : les intérêts sont particuliers et de ce fait non-éligibles au statut de question politique. Dans le cas des déchets nucléaires, la question est à l'inverse, trop vaste, à trop long terme, puisqu'on joue quasiment à l'échelle de l'existence de l'humanité, et elle est trop technique, voire même savante, réservée à quelques experts, eux-mêmes divisés nécessairement entre de nombreuses spécialités. Là encore, les politiques préféreraient laisser cela hors du champ politique.

Or, la qualification des questions comme « politiques » relève au bout du compte du travail des politiques eux-mêmes, quand bien même certains diront que « tout est politique ». Les partis, les élus fabriquent des questions politiques et laissent à l'état de nature pourrait-on dire, c'est-à-dire en fait à la science et à la technique, de nombreuses autres questions. J'ai d'ailleurs pu constater depuis de nombreuses années à quel point il est difficile de faire émerger un débat politique sur des architectures techniques, en montrant au moins qu'il existe toujours plusieurs solutions. Le minimum vital de la démocratie participative consiste à restituer le pluralisme de ces solutions, de ces architectures et à le défendre contre les supposées fatalités de la technique. On l'appelle « technoscience » quand on veut en faire la critique, mais on se rend du même coup tout aussi impuissant à en faire un objet politisable, c'est-à-dire de débat.

Troisième élément permettant une composition : les questions posées dans les deux cas rendent difficiles les clivages. C'est d'ailleurs ce que sentent presque instinctivement les politiques : si on ne peut pas exploiter un débat situé, particulier, pour en faire un « remake » d'un débat général et permanent gauche-droite, ou conservateurs-progressistes, etc., la question n'aura pas de statut politique reconnu. Pour le TGV, les riverains sont contre le tracé mais pas du tout contre le TGV lui-même, contre la route, mais pas contre la voiture : ce qui conduit d'ailleurs les écologistes locaux à considérer eux aussi que tout cela n'est en rien politique mais se réduit à « une affaire de riverains ». Cette question n'autorise pas une

montée en généralité immédiate et classique, déjà prête à l'emploi, l'opposition gauche-droite ou pour les écologistes, développement durable contre productivistes : elle est par là même renvoyée dans « les limbes de la politique » (notion fort intéressante car il s'agit quand même alors d'un statut provisoire).

Le débat sur les déchets nucléaires ne peut pas conduire non plus à des oppositions droite-gauche automatiquement reproduites. Certes, la défense du service public sera un peu plus portée par la gauche et cela entre en jeu dans le cas de la politique conduite par EDF mais elle n'arrive pas à résumer toute la question. Les opposants au site d'enfouissement ou à la méthode même de l'enfouissement ne sont pas nécessairement antinucléaires. Mieux, les antinucléaires eux-mêmes sont prêts à s'emparer de la question des déchets parce que ces déchets sont bien là d'une part et qu'il faut donc bien en faire quelque chose et d'autre part parce que c'est l'occasion de révéler l'inconséquence des décisions d'il y a 30 ans qui n'avaient rien prévu en la matière (ce qui justifie la demande qu'on arrête d'en produire plus maintenant avant de décider une nouvelle politique énergétique). Dans les deux cas, les positions des uns et des autres sont susceptibles d'évoluer parce qu'elles sont déjà complexes en elles-mêmes, ce qui n'a rien à voir avec un débat où chacun arrive avec ses positions arrêtées depuis de longues années, avec des « stakeholders » bien en place.

Dans cette opération de brouillage des frontières qui font le quotidien et les repères de base de la vie politique instituée, la question pourrait donc se retrouver entre les mains des experts, point final. Ce qui préoccupe tout le monde d'ailleurs, ce n'est pas de débattre et de marquer des points idéologiques mais de trouver une solution, d'obtenir des résultats. Nous tenons paradoxalement un bon point de départ pour politiser une question, non pas au sens des montées en généralité rapides des militants mais au sens du processus collectif de composition d'un monde commun. C'est d'ailleurs ce que disait déjà Lippmann : "Men do not desire self government for its own sake. They desire it for the sake of results" (1922) . Ce qui d'ailleurs provoque une boucle vertueuse puisque dans les termes de Dewey, le public se définit par le fait qu'il est affecté par les conséquences.

On comprend mieux alors ce phénomène étrange observé dans ces débats : le public concerné se mobilise pour parler des conséquences qui l'affectent ou peuvent l'affecter de façon très concrète ou technique, de façon très locale ou particulière, ou de façon très ouverte quant aux autres solutions dès lors qu'on ne lui impose pas une solution unique indiscutable. Ce mode de débat suppose de rentrer vraiment dans le cœur même des dispositifs techniques, de leurs propriétés, de leurs variantes, de leurs évaluations très fines et souvent très hypothétiques, avec des soucis de mesure très complexe pour pouvoir débattre d'un phénomène selon une métrique commune. Ce type de débats se conduit très bien avec les ingénieurs et techniciens mais fort peu avec les politiques. Pour le TGV, le débat s'est bien passé avec les ingénieurs de la SNCF qui ont compris leurs erreurs d'estimation et qui ont même adopté le tracé alternatif proposé par le comité. Pour les déchets nucléaires, les débats quelque peu tendus avec l'ANDRA au départ, inquiète des oppositions frontales à son laboratoire, se sont petit à petit ouverts, avec des échanges techniques sérieux, qui ont permis d'ailleurs à l'ANDRA de ne plus s'aligner à tout prix sur le gouvernement ou sur EDF.

Bruno Latour(1999) a souvent insisté pour que l'on reparle de la *res publica* en prenant à la lettre cette expression, en prenant en compte les choses du public dans leur matérialité même. Ce premier inventaire des qualités des choses constituées publiquement dans le débat fait apparaître qu'elles sont différentes des « choses des politiques »³. Les choses du public exigent qu'on les compose en pénétrant leur matière même de façon à aboutir à des résultats (car les conséquences importent). Les choses des politiques exigent que l'on produise des

³ J'ai développé cet argument dans Boullier, 2007.

clivages lisibles de façon à aboutir à des décisions (car l'action importe avant tout⁴). Il existe une véritable contradiction entre ces deux modes de traitement et certaines choses se verront d'emblée préemptées par les politiques alors que d'autres seront laissées aussitôt aux experts. Pour résoudre cette contradiction, les méthodes proposées par nos deux alchimies sont certes différentes mais ne nous permettent pas vraiment de travailler à la composition du monde commun.

Le modèle de « l'épuration citoyenne » déjà évoqué ne s'intéresse pas aux questions, aux « issues » : il se contente de mesurer la conformité des porte-parole avec l'étalon de la citoyenneté républicaine et de produire une grandeur comparative (les grandes institutions et corps représentatifs valent plus d'emblée qu'un comité de quartier, les grands nombres obtenus par les élections qui ont désigné les élus valent plus que les grands nombres obtenus par une pétition). L'important n'est pas tant le débat que la capacité à produire une décision, et cela entre en résonance aujourd'hui avec l'influence des modèles managériaux (« industriel » dans l'économie des grandeurs de Boltanski et Thévenot, 1991) alors que l'influence des modèles autoritaires (« domestique » dans les grandeurs) était prédominante auparavant.

Le modèle de « l'épuration pragmatique » valorise les « issues » pour elles-mêmes et avant tout pour leur capacité à ouvrir le débat et la prise en compte. La méthode pour atteindre la décision reste toujours très vague et le travail spécifique de la représentation politique n'est guère pris en compte. Or, la contradiction entre les « formats des choses du public » et les « formats des choses des politiques » ne peut être esquivée et la conversion d'un format vers l'autre n'a rien de simple. C'est pourquoi très souvent on peut avoir l'impression dans les travaux inspirés par ce modèle pragmatique, (par exemple, Latour, 1999 ou Callon et al., 2001), d'avoir affaire à une version pragmatique de la délibération éclairée. L'appui sur la métaphysique du « fantôme du public » est bien utile à cet égard car elle évite de poser le problème du changement de plan de réalité qui s'opère entre les choses du public et les choses des politiques.

Mon propos n'est donc pas une énième critique des politiques incapables de prendre en compte le public ou de le constituer : il est bien plutôt de faire reconnaître la spécificité de ce travail de décision qui est le leur. Or il n'existe pas de solution de continuité entre les choses du public et les choses des politiques et pourtant, elles parviennent à se convertir. Le premier point pour comprendre comment ces choses peuvent parcourir tout le chemin jusqu'à la décision tenait donc ici à l'importance de leurs propriétés, des prises qu'elles permettent.

Notons bien que, suivant ainsi Latour (1999) et Stengers (1996), je n'ai parlé que de « monde commun », surtout pas « d'intérêt général » qui est l'argument massue des politiques pour s'octroyer une transcendance à bon compte et s'éviter la composition du public., Mais je n'ai pas parlé non plus de « bien commun », qui délimite trop a priori « cet obscur objet du débat », en considérant qu'une bonne dose de valeurs, là aussi mobilisant toutes sortes de références transcendantales, suffirait à clore la question. Or, le monde commun est à composer dans toutes ses dimensions, la limite des conséquences n'est pas prédéterminée et par là le public concerné reste ouvert et la question elle-même aussi, et les composantes dites matérielles de ce monde sont essentielles pour que des prises soient offertes à chaque membre consulté.

2 Des êtres disqualifiés à instituer

⁴ J'ai appelé ce mode de gouvernement « la machine à décider » et il suffit de participer à un exécutif d'un certain niveau pour éprouver cette étrange griserie de sa propre capacité de décision dans les cinq minutes pour des dossiers parfois fort complexes et cela pendant 3 heures d'affilée par semaine.

Les deux controverses si différentes que j'évoque ici présentent un autre trait de similarité : le supposé public potentiel connaît avant tout une expérience de disqualification a priori. C'est-à-dire qu'il arrive équipé et lesté de cette expérience passée de la disqualification de sa parole. Les riverains de la future ligne TGV comme du laboratoire d'enfouissement des déchets nucléaires ont tous vécu une forme de perte de confiance face à la toute-puissance des décisions « légitimes », ils ont tous appris à s'autocensurer et finalement à se taire par incapacité à formuler leurs arguments face aux experts et aux politiques. La nécessaire prise en compte des inouïs n'est finalement pas une nécessité d'extension de la démocratie à des êtres qui n'y participaient pas, elle est bien plutôt une nécessaire correction ou réparation vis-à-vis des inouïs qui sont produits eux-mêmes par la représentation politique. On peut même considérer que c'est la vertu principale d'un régime démocratique que de pouvoir revenir sur sa propre pratique de représentation qui oublie de prendre en compte, certes, mais aussi qui fait taire par nécessité intrinsèque à la procédure représentative. Pour parler au nom des autres, il faut que les autres se taisent ou il faut les faire taire. D'où d'ailleurs la méfiance vis-à-vis des procédures de débats elles-mêmes qui sont perçues par anticipation comme permettant de canaliser des arguments qui auront certes pu être émis, mais qui ne seront pas pris en compte.

La disqualification des paroles d'inouïs opère selon trois lignes constantes, les plus fréquentes :

- une parole trop locale et donc trop particulière : « vous n'êtes que des riverains » et l'intérêt général va vous écraser immédiatement.
- une parole trop partisane et donc impossible à articuler avec les autres : « vous n'êtes que des idéologues », ce qui semble paradoxal pour des politiques qui prétendent imposer pourtant eux aussi des clivages mais selon leurs propres lignes.
- une parole obscurantiste et donc non rationnelle : « vous n'êtes que des croyants »⁵, ce qui renvoie aux sauvages évoqués précédemment.

Dit d'une autre façon, ces inouïs sont caractérisés comme des êtres trop attachés, incapables de monter en généralité à tous points de vue. Or, c'est précisément ce qui les rend concernés, ce qui les met en mouvement, ce qui les fait parler : ils sont effectivement attachés, à leur territoire, à leur maison, à leurs enfants, à leurs convictions, à leur terre, etc.. Dans l'ontologie naturaliste qui est au principe même du modernisme, le détachement est une valeur absolue, et c'est elle qui a permis la puissance du développement industriel, puisqu'il était légitime « d'arraisonner » le monde. Lorsque la parole des inouïs est considérée comme trop attachée, elle charrie avec elle tant d'objets, tant de sentiments, tant d'histoires que l'on se doute bien que cela complexifie toutes les questions et que les politiques vont avoir beaucoup de mal à s'en sortir : cette parole devient alors du bruit, car les inouïs n'articulent pas une parole raisonnable, c'est-à-dire calibrée et épurée, détachée. Dans tout ce que charrient les attachements de cette parole, cependant, des techniciens un peu avisés peuvent reconnaître certaines des choses qui les concernent : certes, ils sont totalement déstabilisés par les émotions, par les poèmes que l'on lit en public pour dire l'attachement à son pays, mais en revanche si l'on mentionne telle source qui passerait à cet endroit, telle maison qui serait en plein sur le tracé, si l'on demande à prendre en compte des rayons de courbure, ils peuvent reprendre la main sur ces objets et requalifier la parole des inouïs car ils savent les convertir dans leur monde technique.

C'est ainsi que la voie privilégiée d'accès à la parole pour la plupart des inouïs (de façon très nette sur les controverses environnementales mais tout autant sur les négociations sur les

⁵ Rappelons cette formule clé de Bruno Latour : « Est moderne, celui qui croit que les autres croient », in Latour, 1996.

statuts ou rémunérations du travail par exemple), devient la technicité, cette *lingua franca* qui suspend pour un temps les formats politiques classiques des débats pour s'intéresser à leurs composantes matérielles, à leur équipement. Les choses du public possèdent ce format technique dans leur expérience quotidienne et les experts peuvent exploiter cela. Mieux, les inouïs possèdent déjà ou finissent par posséder un savoir sur ces choses qui devient tout autant expert que celui des experts en titre. « L'expertise indigène » n'en finit pas de surprendre ceux qui prennent un peu le temps « d'aller sur le terrain », comme on dit. A tel point, que certains, comme on l'a vu dans le débat public sur les déchets nucléaires, sont régulièrement convoqués à ce double titre d'indigène inouï par définition mais que l'on peut enfin entendre car il a appris à parler la langue des experts. C'est ainsi que l'*empowerment* (Sen, 1987) des collectifs passe par un formatage de leurs discours, qui s'appuie sur leurs propres choses et qui les alourdit des références techniques et savantes nécessaires, ce qui, rappelons-le, n'est pas encore une prise en compte par les politiques puisque leurs choses sont d'un autre ordre et qu'ils en assurent le monopole du traitement.

Mais on constate alors très vite que ces inouïs finissent par se différencier entre eux. On aura beau parler du fantôme du public, il se trouve que lui aussi, comme les hommes politiques, doit s'incarner pour être entendu. Toute la qualité particulière de ceux qui se trouveront jouer ce rôle pour un soir, une interview télévisée, une AG, doit être aussi prise en compte pour comprendre comment finalement la parole des inouïs ne se trouve pas aussitôt réduite à du bruit. Dans chacun des débats, le public a failli rester à l'état de bruit : certains membres du collectif contre le tracé du TGV passent leur temps à saboter l'unité éphémère et précaire en rappelant sans cesse les anciennes divisions. Certains opposants à l'enfouissement des déchets souhaitent aussi empêcher la tenue des débats publics en faisant précisément ... du bruit à l'extérieur. Lorsqu'on applique un modèle a priori tel que celui de la citoyenneté républicaine, ces phénomènes ne font que confirmer qu'on ne peut construire la représentation en dehors des lieux, des moments et des procédures définis à partir de citoyens rendus équivalents. Pourtant, les problèmes posés par l'incarnation, toujours singulière, nécessaire dans tout travail de représentation, sont bien connus de la vie politique la plus instituée. Lorsque c'est un modèle procédural du type de celui préconisé par B. Latour dans ses « politiques de la nature » (1999), on a du mal à comprendre pourquoi ces « issues » peuvent disparaître ou s'enliser par simple défaut d'incarnation. La question des militants, des leaders, que rencontre tout parti⁶, se pose bien dans toute controverse, de façon similaire à celle des porte-parole.

Pour que ce travail puisse se faire sans autodestruction de la parole des inouïs, il est nécessaire de leur instituer une place possible, quand bien même elle n'est pas occupée, ou qu'elle est contestée ou refusée. Le travail de formatage des débats est alors essentiel, dans son sens le plus matériel du terme. Il s'agit bien d'un dispositif qui va se traduire par la constitution d'un « in-group » excluant de fait certains producteurs de bruit d'une part et par la garantie technique et institutionnelle de la prise en compte de la parole de chacun d'autre part. Sur le premier point, l'exemple de l'exclusion par le groupe de quelques-uns de ses membres qui effectuaient le sabotage mentionné montre bien que l'opération a permis la survie du collectif et son expression. Le travail politique, dans toute sa dimension de composition d'un monde commun, se fait aussi par exclusion, par délimitation, non a priori, mais par expérimentation, lorsqu'on constate l'impossibilité d'être dans le même monde. Sur ce plan, j'ai déjà indiqué que la question de la définition progressive d'ennemis est un processus inévitable et nécessaire, ennemis du travail de composition lui-même : ce sont alors tous ceux qui sont persuadés de pouvoir ramener tous les arguments à une supposée évidence, rendant inutile tout débat, comme le font les racistes ou les scientistes⁷.

⁶ Cf *Cosmopolitiques* n° 12 consacré à cette question, « Que faire... des partis ? », 2006, éditions Apogée.

⁷ Ce que j'ai développé dans l'ouvrage « déboussolés de tous les pays », 2003.

Le pilotage des débats publics sur les déchets radioactifs a été extrêmement précis sur ce plan et c'est certainement un des éléments du savoir-faire des commissions du débat public qui finit par ouvrir la possibilité d'une parole pour ceux qui n'y croyaient plus. Un seul exemple (mais de nombreux autres dispositifs existaient pour cela) : les questions de la salle furent toutes transmises d'abord par écrit, puis affichées en résumé sur l'écran visible pour toute la salle et, dans le cours de la soirée, toutes les questions sont posées oralement et il y est répondu. On évite ainsi la domination des leaders ou des experts permanents, chacun peut voir sa parole reconnue avec son nom associé et sait quand il devra parler (dans l'ordre) et enfin, est assuré d'obtenir quelque chose comme une réponse. Il est très tentant de regrouper rapidement des questions, de les reporter à un autre moment, de minimiser leur importance et j'ai moi-même eu tendance à le faire en situation de présidence, par souci de maintien de la dynamique du débat et d'attention du public. En réalité, le temps supposé perdu à écouter une question mal posée, ou décalée, etc. est toujours profitable pour faire collectivement l'apprentissage d'un certain décentrement vis-à-vis de ses propres évidences ou certitudes. Tout l'art de cette animation des débats tiendra dans la capacité à sentir le moment où l'on bascule vers le sabotage du cadre du débat lui-même à travers certaines questions ou certaines attitudes. Mais, élément essentiel, il faut admettre de ne pas le savoir a priori et accepter de faire l'expérience et par là faire accepter cette expérience aux experts parfois effondrés a priori devant certains arguments.

Le cadre institutionnel, fait de règles, de garants et de dispositifs techniques, est ainsi un élément décisif pour faire sortir une parole inouïe de son statut de bruit. Ce travail est long, coûteux et demande une attention à tous les détails pour éviter de reproduire trop vite des positions établies. C'est en effet à une émergence de parole que nous assistons, c'est une maïeutique mais cela suppose un cadre, un setting, et non un spontanéisme naïf.

3- Une focalisation territoriale

Parmi les propriétés des « issues » qui peuvent faire une différence quant à leur mise en politique, l'ancrage spatial de ces questions est un point à ne pas négliger. De mon point de vue, il n'existe pas de question qui ne présente une dimension spatiale, qui ne soit accrochée à un espace, un lieu ou un territoire. Le problème se situe plutôt dans les modes d'ancrages spatiaux de ces questions. Poser une question qui ouvre une obligation de composition d'un monde commun, c'est nécessairement discuter les frontières spatiales établies. C'est en cela que les politiques institués sont à chaque fois remis en cause : leur statut d' élu est directement lié à un territoire qui est la traduction spatiale d'un pouvoir constitué, d'un « nous » établi. Comme on peut le voir pour les questions environnementales et désormais également pour les questions sociales, les territoires étatiques sont débordés et ne peuvent plus constituer les espaces de référence pour prendre en compte des problèmes tels que le réchauffement climatique ou les différences de statut des salariés (ex : des enfants) pour des produits qui circulent à travers le monde. Une bonne part de la mise en politique des problèmes par les politiques eux-mêmes consiste précisément à savoir quelle est l'échelle pertinente pour traiter une question, quelle est l'instance de décision puis de prise en charge des conséquences. Pour ces seules raisons, de nombreuses questions redeviennent inouïes, parce que les communes, l'agglomération, les conseils généraux, régionaux, l'état, sans parler des territoires des agences diverses, ne se sont pas entendus sur qui devait déléguer le pouvoir de décision et de traitement de la question.

Les inouïs et les questions qui les concernent sont toujours hors des territoires institués. Les riverains du TGV et les déchets nucléaires se situent sur ce plan à des extrêmes dans l'inscription territoriale.

Les riverains de la ligne TGV sont par définition ancrés dans leur territoire, qu'ils disent « leur » précisément, ce qui fait leur force, et motive leur engagement, alors que les politiques (et d'autres) vont leur contester cette appropriation (« il n'y a pas que vous que ça concerne ») ou mieux encore les rendre petits parce qu'ils sont attachés à ce territoire. Du point de vue même d'une théorie du public à la Dewey, ces riverains ne sont pas tout à fait « pragmatiquement corrects » : en effet, Dewey indique bien qu'un public est constitué comme une « communauté d'étrangers » (2003), ce qui produit cet effet d'émergence. Or, les riverains se connaissent (en partie seulement) mais ils ne sont pourtant pas constitués comme collectif avant que la question ne leur soit posée de l'extérieur et ils disparaîtront comme collectif une fois le problème résolu. Ce qui n'est pas le cas d'associations de quartier nées autour d'un problème et qui vont s'instituer dans la durée. Le caractère éphémère du collectif de riverains va à l'encontre de son image d'ancrage territorial et permet de reformuler l'expression de Dewey : le public est constitué comme une communauté d'étrangers avant l'émergence de la question. Or, dans ce cas, c'est la co-présence physique sur un territoire qui fait émerger le statut de riverains et la question. Ce cas est intéressant pour sortir le concept de public de sa trop grande abstraction. Les réseaux, l'interconnaissance existent et c'est souvent comme cela que l'on produit un public, à travers de multiples médiations. La taille du collectif concerné et les frontières de la participation ne sont cependant pas déterminées a priori et c'est en cela que le public émerge en même temps que la question. Dans le cas des riverains, leur co-présence est sans arrêt rapportée par les politiques, mais aussi comme on le voit par certains modèles du public, comme étant politiquement faible, minimaliste, non constitutive. Le problème est identique à celui de l'espace public mais avec d'autres origines : par exemple, comment constituer politiquement un collectif de voyageurs du RER B pour lutter contre les agressions ? Là, la co-présence est trop instable pour sembler permettre toute émergence politique. Et pourtant des associations se créent, et la solidarité effective dans une rame de métro serait la façon la plus efficace de lutter contre l'insécurité.

Le débat sur les déchets nucléaires se veut être par principe hors ancrage territorial : c'est une question de principe qui doit être décidée, entre transmutation, stockage profond ou entreposage en sub-surface. Nous pourrions développer alors le modèle du débat éclairé (par les experts), indépendant des attachements locaux et se plaçant au-dessus des enjeux de territoires. Or, même en affichant ce principe, il faut bien constater que le débat a été actif uniquement sur les zones géographiques directement concernées, le Cotentin et la Meuse/Haute Marne. Qui dit actif ne veut pas dire avec militants et positions déjà établies qui s'affrontent. C'est au contraire dès lors que les enjeux sont somme toute lointains par rapport à sa vie quotidienne que les intervenants ont tendance à reproduire les débats déjà maintes fois répétés et des positions traditionnelles a priori. Sur les sites où des activités nucléaires ou liées au nucléaire (comme le laboratoire de tests pour le stockage à Bure) sont implantées, le public s'est constitué, là aussi finalement sur un statut de riverain. Et c'est à partir de ce souci de la proximité territoriale que le public est devenu concerné et a pris part au débat de façon active et de plus en plus experte. Dans ces situations, les débats peuvent entrer dans les détails techniques car le public a pris le temps de s'y intéresser puisque les enjeux sont énormes pour lui.

On peut alors se demander si toute mobilisation d'un public ne suppose pas cette opération de focalisation territoriale pour produire une visibilité, une attention qui est devenue le moteur de toute l'économie médiatique, de l'économie de l'opinion (Orléan, 1999). Focaliser sur les sans papiers sans avoir l'église Saint-Bernard, c'est perdre une prise aisée pour toute

l'opinion. Débattre des OGM sans montrer un champ et l'attaquer, c'est rester dans des abstractions d'experts vis-à-vis desquelles on peut rester indifférents ou se sentir impuissants. Les « issues » doivent avoir une autre qualité, la visibilité, et pour cela s'ancrer dans un territoire. Les « issues » deviennent alors manipulables, on peut avoir prise sur elles, on peut agir et non seulement débattre : c'est un point important qui doit nous permettre de sortir de la vision habermassienne du débat éclairé qui hante finalement trop souvent le programme de la démocratie participative : le débat est action, la participation est en prise avec un objet précis qu'elle peut transformer parfois directement et non seulement par les paroles. Les questions posées de façon très générale et le souci des militants politiques de leur donner ce statut, de monter en généralité très rapidement, conduit à disqualifier les prises possibles pour les inouïs qui ne peuvent jamais intervenir que sur des cas, sur des situations localisées en apparence. Le travail fait pour généraliser le cas d'une jeune fille qui vient à l'école avec un foulard a été conduit délibérément par quelques militants politiques pour en faire un affrontement central et non pour trouver des solutions pratiques, qui étaient jusque là possibles dans les écoles, y compris dans le conflit. Ce n'est plus le même débat qui s'est déroulé. Ces thèmes les plus abstraits apparemment ne le sont que parce que le travail politique de certains les rend abstraits et ôtent toutes les prises de terrain, du territoire. Si on espère favoriser l'*empowerment* des inouïs, il faut leur laisser toutes les prises dont ils disposent, dont celle du territoire, et ils pourront eux aussi généraliser mais d'une autre façon, en prenant en compte toutes les médiations nécessaires pour bien le faire.

4 Les moments de la démocratie intermittente (« j'y pense et puis j'oublie »)

L'espace est une dimension des choses du peuple et des inouïs en particulier, on le leur reproche suffisamment du haut d'un supposé détachement nécessaire pour faire de la politique. Les qualités propres au temps de la mobilisation de ces inouïs sont aussi à prendre en compte pour comprendre leurs spécificités.

4.1 L'émergence du public et sa « participation » sont des moments rares et éphémères

Le citoyen abstrait de la république raisonnable est supposé avoir un avis sur tout et à tout moment : ce n'est pas le fait d'être concerné qui le met en mouvement, c'est uniquement l'application de principes républicains permanents indépendants des situations. Dès lors les mobilisations éphémères et les éclosions périodiques de leaders laissent les vrais politiques de marbre, car ils ont appris à attendre que tout cela retombe comme un soufflé.

Les « issues » de la pragmatique délibérative ne semblent jamais dépendantes des occasions, ou d'un calendrier. Il faut prendre le temps nécessaire pour bien délibérer, le processus peut même être continu ou durable pour réexaminer en permanence l'état de la question.

Or, dans les deux cas que nous présentons, c'est au contraire le caractère limité dans le temps de ce statut de public qui peut frapper l'observateur.

Pour la ligne TGV, c'est au moment où s'annoncent un projet précis et une enquête publique que la mobilisation peut s'effectuer. Les riverains réagissent à un tracé, très précis, un fuseau qui transforme leur maison, leurs champs en cible d'une intervention inattendue de l'extérieur. Avant, c'est trop vague, après, c'est trop tard. Le moment de l'affrontement ou même du débat ne peut pas être très long, et des cas comme le Larzac sont extrêmement rares : l'énergie investie doit être en effet considérable. Plus encore, une fois la victoire acquise, il est évident pour tous qu'il faut s'arrêter là. Certains tentent de prolonger l'action, soit pour maintenir la vigilance, soit pour capitaliser cette énergie et ce collectif vers des projets durables sous une forme classique de citoyens, comme le veut l'alchimie républicaine. Mais les riverains refusent pour la plupart, ils ne sont plus concernés, ils ont participé de

façon intermittente. A tel point que 5 ans plus tard, la question de la dissolution de l'association sera posée et que l'on verra alors que la défense de la zone verte avait ses limites : pas de TGV qui ferait perdre de la valeur aux terres mais une fois ce risque évacué, je veux pouvoir les vendre un bon prix comme terrain à construire sans avoir à supporter des contraintes environnementales abusives. Finalement les supposés écologistes défenseurs du bois sont prêts (une partie d'entre eux) à encourager l'étalement urbain dès lors qu'il peut leur rapporter. Histoire triste dira-t-on ? Non, constat réaliste de la transformation des collectifs selon l'état du conflit, selon ce qui les concerne.

Pour les déchets, la même procédure de limitation stricte dans le temps était prévue dès le départ, voire même contrainte à l'extrême par des calendriers politiques toujours un peu surprenants et dépendants de tactiques obscures. Mais il était bien prévu que cette phase de débat s'arrête par une transmission d'un compte-rendu du débat au gouvernement et aux élus qui devaient, comme l'avait prévu la loi de 1991, débattre à nouveau de la question 15 ans plus tard. Dès lors le bilan du débat public peut paraître maigre si l'on considère que tout ce qu'il a produit va être repris dans les lignes de clivage habituelles entre militants, scientifiques, industriels et politiques. Toute la question du passage des « choses du public » aux « choses du politique » se joue à ce moment, et l'on sait que le public est concerné de façon éphémère alors que les élus doivent (normalement) instituer des politiques durables. On constate en fait que ce sont les administrations techniciennes qui sont en charge de ce temps long de la gestion et du suivi de la question car il est très rare que les politiques soient capables de suivre à long terme de tels dossiers⁸.

Il n'est donc pas possible de prendre comme point de référence, comme modèle, de supposés démocrates chroniques, qui sont finalement calqués sur les militants, toujours concernés par tout, toujours sur le pont : dans certains cas, cela devient même inquiétant en raison des effets inévitables de coupure avec les choses du peuple, dans d'autres cas, ce sont des carrières politiques qui servent alors de modèles, et c'est précisément cette longévité, particulièrement caricaturale en France, qui constitue le symptôme de la transformation d'une démocratie en oligarchie. Aristote avait déjà bien noté que la disponibilité était un des problèmes clés pour maintenir en vie une démocratie. Le lot commun des inouïs est de vivre ce cycle d'émergence, de « concernement » puis de retour au statut d'inouïs complets, ce qui peut constituer une expérience douloureuse.

4.2. La tentation de l'événement

La démocratie est intermittente non seulement du point de vue de la disponibilité rare pour les militants mais aussi de l'attention rare sur les questions qui pourtant devraient concerner ce public potentiel. L'opinion, qui fut au principe même des médias et par là de la démocratie contemporaine naissante à travers la presse, est désormais gouvernée par les images et par le flux télévisuel principalement. Nul ne devrait oublier le lien étroit d'une forme de constitution du public et de la démocratie avec les formats techniques médiatiques permettant de construire des représentations communes. Or, la télévision produit l'opinion ou tout au moins l'agenda et toute « issue » qui n'aurait aucune visibilité dans les journaux télévisés serait condamnée à l'inexistence. Et tous ceux qui participent à l'espace public l'ont appris : la démocratie d'opinion est devenue dominante non seulement dans les médias mais dans les pratiques les plus courantes des hommes politiques et même des mouvements et des collectifs les plus variés. La richesse qui fait vivre ce monde, cette économie de l'opinion si bien analysée par Orléan (1999), ce n'est pas l'information si abondante, ni la connaissance si noble, mais bien l'attention, si rare, et définie comme le bien rare par quelques économistes

⁸. Notons cependant que les députés qui ont suivi ces dossiers sont cependant restés en place pendant les quinze années écoulées et suivent toujours la question : mais cette longévité pose alors d'autres problèmes !!

de l'attention (Goldhaber, 1992). Or, les militants ont appris cela, plus vite que les partis d'ailleurs, et ceux que l'on dénomme « activistes » sont devenus experts dans l'art de créer des événements qui vont focaliser l'attention pendant quelques instants. Greenpeace est remarquable sur ce plan, au point de craindre les mobilisations de masse, ancienne forme de reconnaissance dans l'espace civique, et de leur préférer les actions ciblées et médiatisées de quelques activistes très bien entraînés (Rebelle). Car il faut savoir formater l'événement pour qu'il capte l'attention, des médias et aussi des téléspectateurs. Le nouveau format des inouïs est bien celui de téléspectateur car par définition le téléspectateur est supposé se contenter de recevoir, et sa prise en compte se limite aux scores d'audience agrégés que l'on produit pour les annonceurs. Mais ce téléspectateur a pris la fâcheuse habitude, dans ce monde d'abondance de l'information, de zapper, de papillonner et son attention devient un bien de plus en plus rare.

C'est pourquoi les événements qui peuvent capter l'attention sont finalement assez rares. Les accidents et les catastrophes produisent dans ces moments des publics concernés très élargis, qui peuvent compatir à distance (Boltanski, 1993) très provisoirement. Les professionnels des risques savent bien l'importance de ces moments, de ces fenêtres favorables pour faire modifier des lois dans le sens de la contrainte ou du contrôle, car à ce moment, politiques et inouïs, baignent tous dans la même émotion, cette forme d'adhésion aux choses, qui sont miraculeusement devenues identiques, partagées, voire même évidentes, alors qu'elles n'étaient en rien communes auparavant. Le format des « choses médiatiques » réussit cette opération remarquable de faire fusionner « les choses du public » et « les choses des politiques ». Mais on peut craindre que ce soit au prix de la disparition du politique le plus souvent, puisqu'il s'agit d'urgence et de reprise de positions déjà acquises et très rarement de travail de composition qui demanderait du temps et des ajustements complexes. Ce n'est pourtant pas aussi simple, et l'on pourrait même pousser la provocation jusqu'à s'interroger à l'inverse sur le travail de réduction des politiques qui limitent les débats publics à quelques thèmes nobles, alors que c'est à la télé d'aller inventer des formes de politisation de questions ordinaires, à travers des émissions comme « ça se discute » ! La capacité à attirer l'attention sur de telles émissions qui soulèvent des questions de toutes sortes montre bien, en tout cas, qu'il existe des attentes collectives de débats sur les comportements, sur les normes, sur ce qui constitue notre monde commun. Il est surtout inquiétant que ce ne soit qu'à la télé et sous ces formats que cela puisse se faire. L'effet de halo produit sur les « issues » par ces « événements » aussi bien que par ces débats télévisés sur des « cas », provient à la fois des révélations faites (révéler ce qui était caché, des apocalypses !) et des sidérations ainsi provoquées (tout est toujours « hénaurme » !).

De ce fait, les politiques auront tendance à s'en distancier rapidement et à disqualifier ces émotions et cette urgence pour montrer que eux seuls se situent dans le mode de la « démocratie chronique » et non intermittente. Dans tous les cas, face à cette omniprésence des médias et de l'opinion, les politiques ont appris à adapter ce qui était déjà leur arme essentielle, la maîtrise du calendrier, du *timing*, l'art du *kairos*, du moment opportun. Cet art est essentiel aussi pour faire émerger les inouïs, pour sentir les instants décisifs de changement d'état des fluidités sociales, des accords et des conflits, des désirs et des haines, des imbroglios et des décisions. Le public peut alors émerger sur la même question apparemment, sous des formes très différentes selon que le bon moment lui est donné ou non. Voilà encore une propriété des choses du public qu'il faut savoir admettre et éprouver pour mesurer tout le travail et le risque pour l'émergence des inouïs.

Conclusion

Si l'on ne veut pas procéder à quelque alchimie trop rapide qui transforme les inouïs en citoyens ou les imbroglios en « issues », nous devons rester attentifs à des formes triviales et impures d'émergence des questions et des acteurs. Prendre en compte les inouïs, c'est se mettre en danger en pariant sur un éventuel intérêt des questions les plus tordues et des acteurs les moins articulés. Le public n'est pas prédéfini sous quelques conditions que ce soit et son temps, son espace mais aussi les formats que l'on donne à ses expressions potentielles peuvent être des indicateurs sûrs de l'attention que l'on a mis pour rendre possible cette émergence ou non. La démocratie participative est alors une opération à risque, nouvelle « forme de la puissance subversive toujours neuve et toujours menacée de l'idée démocratique » (Rancière, 2005).

- BESSY, Christian et Francis CHATEAURAYNAUD. Experts et faussaires. Une sociologie de la perception, Paris : Métailié, 1995.
- BOLTANSKI, Luc, Laurent THEVENOT.- **De la justification. Les économies de la grandeur**, Paris : Gallimard (NRF), 485 p., 1991.
- BOLTANSKI, Luc.- **La souffrance à distance. Morale humanitaire, Médias et Politique**, Paris, Métailié, 1993.
- BOULLIER, Dominique.- « Des cosmopolitiques incarnées : des partis et des ennemis » in Lolive et Soubeyran (eds) **Cosmopolitiques et aménagement**, La Découverte, 2007
- BOULLIER, Dominique.- **Derrière chez moi... l'intérêt général**, Paris : Textuel, 2001 (collection Le Génie associatif).
- BOULLIER, Dominique.- L'urbanité numérique. Essai sur la troisième ville en 2100, Paris : L'Harmattan, 1999.
- BOULLIER, Dominique.- **La télévision telle qu'on la parle. Trois études ethnométhodologiques**, Paris : L'Harmattan, 2004.
- BOULLIER, Dominique.- **Déboussolés de tous les pays !** Paris : Editions Cosmopolitiques, 2003.
- CALLON, Michel, Pierre LASCOURMES et Yannick BARTHE.- **Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique**, Paris : Le Seuil, 2001
- DESCOLA, Philippe.- Par-delà nature et culture, Paris : Gallimard, 2005.
- DEWEY, John.- Le public et ses problèmes, Paris : Farrago, Publications de l'Université de Pau, 2003 (1ère édition, 1932)
- DONZELOT, Jacques, Faire société. La politique de la ville aux Etats-Unis et en France, Paris : Le Seuil, 2003.
- GAGNEPAIN, Jean.- **Leçons d'introduction à la théorie de la médiation**, Anthro-pologiques n° 5, Coll. BCILL, Louvain-la-Neuve : Peeters, 1994.
- Goldhaber, Michael H.- "The Attention Society," Release 1.0, 1992, No. 3, E. Dyson (ed.), New York, EDventure Holdings, pp. 1-20. http://www.firstmonday.org/issues/issue2_4/goldhaber/index.html
- LATOUR, Bruno.- Petite réflexion sur le culte moderne des dieux faitiches, Paris, Les empêcheurs de penser en rond, 1996.
- LATOUR, Bruno.- **Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie**, Paris : La Découverte, 1999.
- LIPPMANN, Walter.- Public Opinion, New York: Simon & Schuster, 1922
- LIPPMANN, Walter.- The Phantom Public, New York: Simon & Schuster, 1927
- ORLEAN, André.- Le pouvoir de la finance, Paris : Odile Jacob, 1999.
- QUENTEL, Jean-Claude.- **L'enfant**, Bruxelles, Peeters, 1995.
- Rancière, Jacques.- La haine de la démocratie, Paris : La fabrique, 2005.
- Rebelle, Bruno.- «L'interposition non-violente de Greenpeace », *Cosmopolitiques* n°2, (Cette violence qui nous tient), 2002.
- SEN, Amartya, *Commodities and Capabilities*, Oxford India Paperbacks, 1987
- SLOTERDIJK, Sphères I Bulles, Maren sell éditeur, Pauvert, Paris : 2002

SLOTERDIJK, Sphères II Globes, 1999, non traduit
SLOTERDIJK, Sphères III Ecumes, Maren sell édteur, Pauvert, Paris : 2005
STENGERS, Isabelle, Cosmopolitiques, Paris : La Découverte/ Les empêcheurs de penser en rond, 1996-1997 (7 tomes)
WALZER, Michael.- Sphères de justice. Une défense du pluralisme et de la démocratie, Paris : Le Seuil, 1997 (1ere édition : 1983)